

*act*4nature
international

- **Répondre à l'attente sociétale et à celle des employés**
 - 96 % des Européens reconnaissent l'importance de protéger la nature (Eurobaromètre 2019);
 - Des rapports alarmants de l'IPBES.
- **Tournant de la COP15** : participer à la **construction d'une voix commune des entreprises mondiales** grâce à vos réalisations sur lesquelles fonder des messages.
- *act4nature*, une **initiative clés en mains, par les entreprises**
 - Adaptée aux entreprises internationales de tous secteurs,
 - Avec des bases scientifiques, reconnue par les parties prenantes,
 - Et de nombreuses entreprises et partenaires déjà engagés.
- **Des intérêts importants à long terme**
 - Relier les actions liées au changement climatique et à la biodiversité;
 - Mobiliser vos employés, encourager des démarches ascendantes;
 - Obtenir un **avantage concurrentiel** par des pratiques **innovantes**.

10 engagements communs

+

Des engagements individuels spécifiques

-  Spécifique
-  Mesurable
-  Additionnel
-  Réaliste
-  Temporellement encadré

Signés par les CEO

SMART

Une démarche de progrès

Plus précisément nous, entreprises signataires, nous engageons à :

- 1 Intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise en se fondant sur les connaissances scientifiques disponibles.
- 2 Dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur leurs attentes, nos impacts, nos actions et nos progrès.
- 3 Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès, et, lorsque c'est pertinent pour la prise de décision, évaluer économiquement nos impacts et notre dépendance au bon fonctionnement des écosystèmes.
- 4 Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de nos chaînes de valeur, de la production des matières premières naturelles jusqu'à la fin de vie des produits après usage par les consommateurs.
- 5 Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser nos impacts, en visant au cas par cas au moins une absence de perte nette, voire un gain net de biodiversité⁽⁴⁾, dans nos activités et zones géographiques d'influence, et en prenant en compte les besoins d'adaptation des écosystèmes au changement climatique.
- 6 Développer en priorité des Solutions Fondées sur la Nature⁽⁵⁾, en nous assurant que leur mise en œuvre est conduite de façon scientifiquement fondée et bénéfique pour la biodiversité, notamment en promouvant une certaine variété dans ces solutions.
- 7 Intégrer la biodiversité dans notre dialogue avec les pouvoirs publics, de manière à appuyer la prise en compte de cet enjeu dans les politiques publiques ; lorsque nous y sommes invités, contribuer aux stratégies nationales pour la biodiversité des pays dans lesquels nous intervenons.
- 8 Sensibiliser et former nos collaborateurs à la biodiversité et à sa relation avec leurs métiers ; promouvoir et encourager leurs initiatives en faveur de la nature et accorder une reconnaissance à ces actions et pratiques.
- 9 Mobiliser les ressources et établir les partenariats appropriés pour soutenir nos actions concrètes et en assurer le suivi.
- 10 Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements et de nos engagements individuels détaillés ci-après.

De plus, nous appelons les autres entreprises de tous les secteurs à s'engager également et agir avec nous. Les engagements individuels qui suivent précisent ces engagements en fonction de nos activités respectives.

(4) WCC-2016-Rcs-059 : Politique de l'UICN sur les compensations relatives à la biodiversité (<https://portals.iucn.org/Library/init/Library/Elec/documents/WCC-2016-Rcs-059-Fr.pdf>)
 (5) WCC-2016-Rcs-069 : Définition des solutions fondées sur la nature (<https://portals.iucn.org/Library/init/Library/Elec/documents/WCC-2016-Rcs-069-Fr.pdf>)

- act4nature peut être un outil pour votre entreprise pour **mettre en place une politique biodiversité ...**
- ... ou **approfondir celle que vous avez déjà développée.**
- **Chaque engagement individuel entraîne uniquement la responsabilité de l'entreprise qui l'a formulé.**
- **En tant qu'entreprise,** et ce **peu importe la taille de votre structure,** vous êtes invités à vous engager.
- **Cette initiative étant à destination des entreprises,** nous ne pourrons prendre en compte votre signature si vous êtes une fédération ou une association.
- S'engager pour act4nature ne comporte **aucun coût d'adhésion.**

- Prendre connaissance des **engagements des entreprises déjà signataires**.
- **Reconnaître vos impacts**, directs comme indirects, et les **dépendances de vos activités**.
- **Sensibiliser vos CEOs** et leur faire réaliser qu'ils sont **apporteurs de solutions** : il n'y a pas de solutions uniques mais des actions diffuses.
- Faire **signer par votre CEO la charte des 10 principes communs**.
- **Préparer des engagements individuels spécifiques et concrets, selon les lignes guides SMART**, pour généraliser des pratiques favorables à la biodiversité.
- Joindre pour plus de détails le secrétariat de act4nature engagement@act4nature.com qui fera relire vos engagements par les partenaires adéquats.

- Spécifique** : ensemble d'actions pouvant être de natures diverses et avoir des liens directs et indirects avec la biodiversité.
- Mesurable** : il est possible d'en suivre la mise en œuvre effective par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès ; il est également possible d'en identifier, suivre et évaluer les effets sur l'état de la biodiversité et sur l'évolution des comportements d'acteurs.
- Additionnel** : qui va au-delà du simple respect de la législation et de la réglementation, mais aussi peut être additionnel par rapport à la politique passée et actuelle de l'entreprise. Qui conduit à des effets positifs, significatifs, matériels, directs ou indirects, sur la biodiversité sans effets négatifs.
- Réaliste** : en cohérence avec l'ensemble des activités de l'entreprise signataire, que ce soit en termes d'évitement, réduction des impacts négatifs ou de mesures favorables à la biodiversité. Les objectifs des actions sont définis de façon proportionnée à la taille, aux moyens et aux activités de l'entreprise.
- Temporellement encadré** : les objectifs et les actions prévues évoluent et s'intègrent dans une ambition progressive, afin d'améliorer la performance écologique de l'entreprise. C'est un véritable programme, ayant une durée explicite et des dates de mise en œuvre.

Exemple de matrice			
Engagement / Leviers d'action avec quantification (volume, proportion ou nb de sites...)	Echéance de mise en œuvre (début/fin)	Engagement commun (1 à 10)	Mécanismes d'érosion : <ul style="list-style-type: none"> • Artificialisation des sols • Surexploitation des ressources biologiques • Pollution • Développement des espèces exotiques • Changement climatique

<http://www.act4nature.com>

engagement@act4nature.com

[#act4nature](https://twitter.com/act4nature)